

## Faire face à la dépendance

Une personne devient dépendante quand elle ne peut plus faire les gestes simples de la vie de manière autonome et sans assistance.  
Avec l'âge, les risques de dépendance augmentent.



## FINANCEMENT DES DÉPENSES LIÉES À LA DÉPENDANCE

Pour financer vos dépenses liées à la dépendance, vous pouvez solliciter la mise en place d'un Plan d'Action Personnalisé ou le dépôt d'un dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie.

Ces aides peuvent permettre de réduire votre « reste à charge ».

En fonction du degré de dépendance, le dossier administratif est géré par les caisses de retraite ou la Métropole de Lyon.



Le saviez-vous ?

Les niveaux de dépendance sont classés en 6 groupes « iso-ressources » (Cir). À chaque Cir correspond un niveau de besoins d'aides pour

» (Gir). A chaque Gir correspond un niveau de besoins d'aides pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. Le niveau de dépendance ouvre droit à des aides particulières.

Exemples : Gir 1 : Une personne qui nécessite une présence indispensable et continue d'intervenants.

Gir 6 : Une personne n'ayant pas perdu son autonomie pour les actes essentiels de la vie courante.

**PLAN D'ACTION PERSONNALISÉ (PAP) POUR LES PERSONNES EN GIR 5 ET 6**



**ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) POUR LES PERSONNES EN GIR 1 À 4**



**LES SERVICES D'AIDE À DOMICILE**



#### MAIRIE D'ÉCULLY

1 place de la Libération  
CS 80212  
69134 écully Cedex

##### HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h - 13h30 > 17h  
Samedi : 8h30 > 12h

Etat-civil-affaires générales : même horaires sauf lundi : journée continue de 10h à 17h

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés. Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser